

APPEL À PROJETS 2021

DU CONTRAT DE VILLE DE CAP EXCELLENCE



Des Quartiers et des Projets !

DATE LIMITE DE DEPÔT
LE 10 JANVIER 2021

**COMMENT DÉPOSER MON PROJET
SUR DAUPHIN : MARCHE À SUIVRE**

ATTENTION

Aucun nouveau projet ne pourra être présenté, dans le cadre de l'appel à projets, sans que l'opérateur n'ait rencontré au préalable un référent thématique ou territorial du contrat de ville, soit à l'échelon communal (les chefs de projet communaux, soit à l'échelon de l'agglomération (la Direction Politique de la Ville).

PROCEDURE D'ELABORATION DE VOTRE PROJET

Vous présentez pour la première fois un projet :

Vous devez impérativement prendre contact avec un référent thématique ou territorial (agglomération ou commune) qui visera votre projet

Vous avez déjà présenté un projet et vous souhaitez le renouveler :

Vous devez impérativement prendre contact avec un référent thématique ou territorial (agglomération ou commune)

Tout projet 2020 en renouvellement ou en CPO devra impérativement avoir fait l'objet d'un Bilan intermédiaire (pour les CPO, une demande de contribution sera faite).

CONCERNANT VOTRE STRUCTURE VOUS DEVEZ

- Justifier d'une existence **de plus d'un an**
- Disposer d'un numéro **SIRET**
- Etre à jour des cotisations CGSS (si la structure possède des employés)**
- Etre à jour des bilans des subventions antérieurement perçues**

VOTRE PROJET DOIT

- Répondre aux priorités thématiques du contrat de ville et territoriales définies par la note de cadrage annuelle
- Etre mis en œuvre dans les quartiers prioritaires ou de veille active du Contrat de Ville de Cap Excellence
- Cibler les publics prioritaires des quartiers concernés (QPV, QVA)

PROCEDURE DE DEPÔT SUR LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION DAUPHIN

POUR LES NOUVEAUX OPERATEURS

→ **Etape 1 : Créer son compte sur la plateforme DAUPHIN à l'adresse suivante :**

<https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

(attention, une structure = un compte = un identifiant)

→ **Etape 2 : Saisissez votre demande de subvention sur la plateforme Dauphin et joindre les pièces administratives obligatoires et complémentaires ci-dessous.**

POUR LES OPERATEURS AYANT DEJA RECUES DES SUBVENTIONS DU CONTRAT DE VILLE

→ **Etape 1 : Se connecter sur son compte DAUPHIN à l'adresse suivante :**

<https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

→ **Etape 2 : Saisissez votre demande de subvention sur la plateforme Dauphin et joindre les pièces administratives obligatoires et complémentaires ci-dessous.**

Liste des pièces obligatoires pour toutes nouvelles demandes (anciens et nouveaux opérateurs)

- Les statuts de votre association
- La liste des dirigeants de la structure
- Les comptes annuels
- Rapport du commissaire au compte (si vous avez un commissaire au compte)
- Budget prévisionnelle 2021 de la structure
- Un justificatif compte signataire (procès-verbal assemblée générale)
- Un RIB aux norme SEPA (avec code BIC et IBAN), portant une adresse correspondant à celle du numéro SIRET et celle du siège social ; et faisant apparaître l'intitulé exact de l'association

Liste des pièces complémentaires pour les nouvelles demandes (anciens et nouveaux opérateurs)

- Une Fiche Insee **de moins de 3 mois** (téléchargeable sur le site : <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>)
- Une attestation prouvant que votre association est en règle au regard de ses obligations sociales, ou une attestation de non affiliation (à demander à la Caisse Générale de Sécurité Sociale)

Liste des pièces complémentaires pour les projets en renouvellement et les projets en CPO

La « **fiche bilan intermédiaire** » remplie (téléchargeable sur le site de la CA Cap Excellence : <https://www.capexcellence.net/>), pour les renouvellements

ATTENTION

L'ensemble de votre dossier doit être cohérent pour éviter des retards de paiement. Aussi nous vous prions de remplir votre demande en respectant les informations contenues dans votre Fiche INSEE.

- La dénomination de votre structure sur votre dossier doit obligatoirement correspondre à celle portée sur votre fiche INSEE
- La dénomination sur votre RIB doit obligatoirement correspondre à celle portée sur votre fiche INSEE PAS DE SIGLE (si vous possédez plusieurs comptes bancaires vous devez fournir le RIB du compte principal)
- L'adresse mentionnée sur votre RIB et votre dossier doit correspondre à celle portée sur votre fiche INSEE

Mes contacts clés

LES REFERENTS AGGLOMERATION & VILLES POUR M'ACCOMPAGNER DANS LA CONSTRUCTION ET L'ELABORATION DE MON PROJET

REFERENTS THEMATIQUES

CADRE DE VIE & RENOUVELLEMENT URBAIN

Mr. RENE Michel
Directeur politique de la ville
0590 47 72 52 - 0690 38 38 02
michel.rene@capexcellence.net

ACCES AUX SPORTS & A LA CULTURE

Mr. RENE Michel
Directeur Politique de la ville
0590 47 72 52 - 0690 38 38 02
michel.rene@capexcellence.net

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE & TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Mme TOI Ghislaine
Cheffe de service Politique locale
Prévention de la délinquance
0590 47 72 54 - 0690 61 56 91
ghislaine.toi@capexcellence.net

ACCES AUX SOINS & A LA SANTÉ

Mme GENEVIEVE Béatrice
Cheffe de service Politique locale
de santé
0590 47 72 53 - 0690 54 23 34
beatrice.genevieve@capexcellence.net

EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Mr. ZORA Patrick
Chef de service Politique locale de
l'insertion & de l'emploi
0590 47 72 55 - 0690 26 45 05
patrick.zora@capexcellence.net

LUTTE CONTRE LA GRANDE EXCLUSION ET LA MARGINALISATION

Mme GENEVIEVE Béatrice
Cheffe de service Politique locale de
santé
0590 47 72 53 - 0690 54 23 34
beatrice.genevieve@capexcellence.net

CITOYENNETÉ ET PARTICIPATION DES HABITANTS

Mr. RENE Michel
Directeur Politique de la ville
0590 47 72 52 - 0690 38 38 02
michel.rene@capexcellence.net

ÉDUCATION ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Mr. RENE Michel
Directeur Politique de la ville
0590 47 72 52 - 0690 38 38 02
michel.rene@capexcellence.net

REFERENTS TERRITORIAUX

AGGLOMÉRATION

Mme ACCAJOU Nadine
Cheffe de projet territorial
0590 47 72 94
nadine.accajou@capexcellence.net

PROXIMITÉ ABYMES

Mr BAUDRIER Jean-Eudes
Directeur coordination de l'action
citoyenne
0590 48 27 23 - 0690 67 22 39
j.baudrier@orange.fr

PROXIMITÉ BAIE-MAHAULT

Mme ATTELY Jacqueline
Chef de projet Politique de la ville
0590 32 30 54
jacqueline.attely@baiemahault.fr

PROXIMITÉ POINTE-A-PITRE

Mme DAVILA Nadia
Directrice du service Vie associative &
Politique de la ville
0590 48 17 61 - 0690 32 56 82
nadia.davila@ville-pointeapitre.fr

REFERENTS ADMINISTRATIFS POUR L'AIDE A LA DEMATERIALISATION DAUPHIN

CAP EXCELLENCE D'GARU / DIRECTION POLITIQUE DE LA VILLE
Mme MIATH Jennifer
Gestionnaire administrative et financière de la programmation du
contrat de ville
jennifer.miath@capexcellence.net
0590 47 72 57

ETAT / DJSCS
Mme Laurence DIB
Chargée de mission Politique de la Ville
laurence.dib@jscs.gouv.fr
Tel : 0590 81 00 87